Image not found or type unknown

Bail rural à long terme et notaire

Par **Guillaume leo**, le **01/08/2017** à **15:01**

Bonjour, j'aimerai savoir si c'est bien à partir d'un bail sur 12 ans que l'on doit établir un acte notarial, en quoi consiste cet acte et quel est son coût ?

Et sur Le bail emphytéotique : "ce bail a une durée comprise entre 18 et 99 ans. Il est constitutif d’un droit réel pour le preneur. S’il a bien le caractère d’un bail rural, il n’est pas soumis au statut du fermage et du métayage. " Sur fdsea08

Comment un bail peut avoir le caractère d'un bail rural s'il n'est pas soumis au statut du fermage et du métayage ?

Merci.

Guillaume.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés